

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	Annonces reçues par PUBLICITAS
Suisse	10 »	S. A. Sion, Montreux, Lausanne et
Etranger	14 »	succursales, ainsi qu'au Bureau du
Reclames	20 »	Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8
Mortuaires	16 »	Compte de chèques post. Il c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux Il c 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

Allégresse de la Vie

Les cloches des cathédrales, des églises et des églisettes versent depuis samedi soir sur les villes et villages de mon diocèse et de mon pays leurs musiques ailées, à la gloire de la résurrection. Resurrexit siout dixit, Alleluia !

Il est ressuscité, come il l'avait prédit. Alleluia !

Tout revit dans la nature et au cœur des hommes.

Lumières plus vives dans le ciel d'un bleu tendre, éclatements des bourgeons verts et roses sur les vieux rameaux noirs, émerveillement des pétales qui crèvent à peine les boutons des primes coroles, c'est la fête du printemps qui s'annonce.

Et au cœur des hommes, où sourd comme une eau laire une jeunesse retrouvée, c'est l'émoi délicieux d'une allégresse pareille à la joie des enfants, qui fait que toute l'âme s'emplit de bruits divins : supplications du repentir, appels vers la vie de la grâce, chants de gloire et de bénédiction, hymnes d'espérance et de foi. C'est le renouveau de la vie dans le Christ ressuscité.

Resurrexit sicut dixit.

— Dic nobis, Maria, quid vidisti in via ?

— Dis-nous, Marie, qu'as-tu vu en chemin ?

Et dans la prose wiponienne, qui évoque si bien dans son dialogue l'allure des anciennes représentations liturgiques, d'où sortirent les Mystères et les Miracles du théâtre médiéval, Marie répond :

— J'ai vu le sépulcre du Christ vivant et la gloire du ressuscité.

Trois fois le peuple reprend l'interrogation haletante. A quoi la sainte femme répond encore :

— J'ai vu les angéliques témoins, le suaire et les vêtements. Il est ressuscité, le Christ, mon espérance. Il vous précédera en Galilée.

Et toute la foule, hommes et femmes, vieillards et enfants, clercs et laïcs, dans des modulations sans fin où s'unissaient suivant le rythme allégre, où se fondaient d'une seule haleine les cœurs et les âmes de la multitude, prolongeaient les neumes de chants de gloire :

Alleluia ! Alleluia !

Cette belle prose que l'on chante encore à la séquence de la messe de Pâques est parmi les plus connues et les plus célèbres. Elle fait partie du cycle notkérien. C'est en effet le Bégué du monastère de Saint-Gall qui a donné son nom aux innombrables poèmes qui fleurirent le moyen âge liturgique.

Chaque église avait, pour ainsi dire, ses chants et sa liturgie propres, connus et aimés du peuple, chantés aux grandes fêtes par toute l'assemblée des chrétiens, qui comprenaient encore le latin des offices. L'âme populaire vibrait à l'unisson de la voix des prêtres. Il régnait là une intensité de vie

religieuse et artistique dont rien n'approche aujourd'hui.

Le moine Adam, de l'Abbaye de St-Victor a composé de nombreuses odes pascales.

« Le renouvellement du monde enfant des joies nouvelles. Le Fils ressuscité, tout ressuscité avec lui. Le ciel se fait plus serein, la mer plus tranquille ; la brise souffle plus légère ; notre vallée s'est couverte de fleurs. Tout ce qui était aride reverdit ; tout ce qui était engourdi se réchauffe sous la tiède haleine du printemps.

Thème éternel, que l'on retrouve aussi bien chez les mélodes de l'Eglise grecque que chez les moines poètes de l'Occident chrétien, et que l'on retrouve dans toute la lignée des poètes populaires, l'allégresse du printemps et la joie du Christ ressuscité s'associent pour réjouir le cœur des hommes.

Aux alleluias des proses liturgiques et des hymnes répondent les alleluias des humbles plantes des champs et des arbres altiers des forêts, qui ont entendu le divin message.

Le peuple sent d'instinct ce parallélisme symbolique. Tout est signe. Tout est figure. Le visible, disait l'écrivain de la « Cathédrale » ne vaut que parce qu'il recouvre d'invisible. La plante qui reverdit et fleurit après la mort apparente de l'hiver, c'est le Christ qui ressuscite de la nuit de son tombeau.

Resurrexit vere Alleluia.

Quand j'étais enfant, par les belles Pâques ensoleillées, à l'heure où les laborieux sortant des vêpres s'en allaient visiter leurs champs tout gonflés de la promesse des moissons futures, je montais moi-même, parfois, seul, parfois avec l'une de mes sœurs, la rude côte qui va d'Orsières à Liddes et qui aboutit à une petite chapelle toujours fermée, mi-désaffectée, d'où l'on domine tout le pays.

Ascension magnifique pour un enfant passionné ! J'avais l'impression d'être aspiré par les hauteurs, comme une petite chose au cœur d'un tourbillon. Les herbes du chemin pointaient vers le ciel leurs aiguilles vertes. Les alouettes jaillissaient des blés verts, jets de musiques bondissant dans l'azur d'où ils retombaient en nappes de mélodies. Tout montait dans une ascension ailée. Moi-même je me sentais pousser des ailes et pour m'élancer encore plus haut, toujours plus haut, je jetais au vent des alleluias joyeux et répétés.

Cette sensation délicieuse, je l'éprouve aussi à relire les vieux poètes de Pâques. Je me sens emporter avec eux, sur les ailes de leurs musiques latines aux sonorités vibrantes, je me sens aspirer par leur puissant enthousiasme et la violence de leur foi rayonnante vers des régions azurées où frémissent des épanouissements d'âmes. Et je chante avec eux : Alleluia ! Alleluia ! pour qu'en ce beau jour de Pâques tous ceux qui me font l'honneur de me lire participent à la même allégresse de l'Amour.

M.

Les Juifs veulent reviser le procès de Jésus

On apprend de Philadelphie une nouvelle curieuse qui, si elle se confirme, serait vraiment l'indice de temps nouveaux : Un juriste juif de Denver (Colorado) aurait proposé récemment à quelques-uns de ses compatriotes de fonder une société juive pour la réalisation de la mission religieuse d'Israël et surtout pour prendre l'initiative d'une révision du procès de Jésus. Persuadé que l'opprobre dont souffre Israël depuis dix-neuf cents ans résulte de la condamnation de Jésus, M. Schwayder voudrait qu'un grand Sanhédrin soit convoqué à Jérusalem pour examiner loyalement le procès intenté à Jésus et décider si les ancêtres qui l'ont condamné ont commis à son égard un déni de justice. Si l'enquête démontre l'innocence du condamné, que ce Grand Sanhédrin ne craigne pas de confesser sa faute et d'implorer le pardon divin. Qu'un jugement juste et vrai soit rendu sans se préoccuper de ce qui résultera !

L'auteur de cette initiative estime que ce sanhédrin devrait se composer de 23 rabbins connus pour leur piété et leur science, de 24 savants et de 24 hommes d'affaires réputés pour leur sagacité et leur fermeté. Chacun de ces membres serait assermenté solennellement et devrait donner la garantie qu'il est libre de tout préjugé et décidé à accueillir la vérité, quelle qu'elle soit. On attend avec intérêt de voir quel accueil le monde juif fera à l'intéressante suggestion de ce juriste.

Prédiction à retardement

D'après un savant américain, nous serons dans cent ans à la lune. On ne voit pas pourquoi cette prévision à retardement s'accroche précisément au chiffre cent. Admettons que ça veuille dire dans un grand nombre de lustres, quelque chose à peu près comme un siècle. Et comme nous allons de plus en plus vite, aucun étonnement qu'on y allât avant.

On ne sait certes, au juste, ce que nous y ferons. Ce sera dans le genre des randonnées aux pôles, où il est fort utile, assurément, qu'on aille, ne fût-ce qu'afin d'exploiter tout leur emmagasinement de banquises pour la conservation des viandes frigorifiées. Dans la lune, il doit y avoir, à défaut de gens à saluer ou de paysages à admirer, des minerais, de la houille et des pierres précieuses.

Et puis — et n'est-ce pas assez — il y a la simple curiosité qui pousse et perd tant de gens. Et encore le plaisir sportif, le goût héroïque de l'aventure, le stimulant du record célèbre, le piquant de l'énorme effort, de la fabuleuse épreuve surmontée. On ira voir la lune comme on grimpe sur la tête de l'Himalaya. La science aussi est un moteur assez puissant pour nous emporter jusqu'au-delà des nues. Songez à la joie délirante des lunographes quand ils étaleront sous nos yeux la carte complète de la planète chère aux financiers en escapade.

Les inventeurs qui veulent s'y transporter dans une sphère à fusées ne perdent pas la boule. Ils connaissent le cœur humain. A peine hissés sur une branche, nous barguignons déjà vers les autres plus élevées et si le gros de l'humanité se contente assez facilement de son lot, quitte à un brin l'embellir, l'avant-garde des aventuriers voit toujours et sans cesse se porter de plus en plus loin.

Voilà bien des millénaires qu'on se noya, croyant pouvoir tenir, là-haut, le coup contre le soleil et le vent et la torche qui, selon La Fontaine, fit de même, étant probablement échappée de quelque conte hindou, on reporterait sa tentative de jouer à l'oiseau à quatre pattes fort loin dans les jungles de l'histoire.

Le savant américain raconte singulièrement la longueur du stade. Plusieurs milliers d'ans, c'est ce qu'il aura fallu à l'homme pour quitter le sol. Il aura assez d'un siècle pour quitter la terre.

ANNONCES sous INITIALES ou CHIFFRES

Ces initiales ou chiffres doivent être mentionnés SUR LES ENVELOPPES renfermant les réponses. La correspondance est transmise sans être ouverte à l'annonceur.

L'impôt et le suffrage des femmes

Nous avons, en Suisse, le problème du suffrage féminin, comme ailleurs.

Il est incontestable que depuis l'énorme succès de la « Saffa » les femmes ont conquis beaucoup de sympathie dans le monde politique. Il est notoire qu'un grand nombre de chefs politiques, masculins naturellement, sont favorables au vote des femmes. Dans le Conseil fédéral même, elles ont de chauds partisans.

En France, le problème est également posé, s'il n'est pas à moitié résolu.

Un grand nombre de députés avaient signé, lors de la discussion du budget un amendement qui dispensait les femmes de payer l'impôt tant qu'elles n'auraient pas le droit de suffrage politique, électoral et éligibilité. L'amendement fut écarté par la commission, parce qu'il n'avait pas trait directement aux chiffres. Les rédacteurs ne se sont pas découragés. Ils en ont fait une proposition de loi.

L'exposé des motifs constate que la Chambre est en majorité acquise à la cause du suffrage féminin, mais il s'agit de convaincre le Sénat, qui, depuis onze ans, est saisi d'un texte de loi étendant aux femmes françaises la plénitude des droits électoraux reconnus aux hommes et qui refuse même de l'inscrire à son ordre du jour. Cet âge est sans pitié !

Ne pouvons obtenir ni un oui ni un non, les champions de la Chambre proposent donc ceci : « L'autorisation de percevoir les impôts, accordée au gouvernement par les lois de finances, est suspendue en ce qui concerne les contribuables du sexe féminin, Françaises ou étrangères, appartenant à des pays n'ayant pas établi entre les deux sexes l'égalité du droit de suffrage et reconnues ainsi légalement incapables de gérer et contrôler les finances publiques. »

Que signifient ces lignes dans l'esprit des promoteurs ? Elles concrétisent la situation paradoxale faite à la femme française, que l'Etat traite en mineure.

En un mot ou plusieurs, l'Etat français, fort en retard sur maint régime, dit réactionnaire, exige de la femme tout ce qu'il exige du citoyen, sans faire d'elle une citoyenne. Alors, il faut suspendre — et non supprimer — la perception des impôts en ce qui concerne les femmes, jusqu'à ce que le Parlement ait donné à ces dernières le pouvoir de contrôler politiquement l'emploi que l'on fait de leur argent. Il faudra bien que le Sénat se décide à dire ce qu'il en pense.

En fait, l'argument est-il convaincant ? Bien des hommes sont dans la situation de la femme non citoyenne. Ils apportent les ressources du ménage et il arrive fréquemment, sinon toujours, qu'ils n'ont pas le droit d'en contrôler l'usage qu'on en fait. Ils se résignent et ils n'amaient pas pour cela les voisins.

Th.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

La hâte démagogique du Palais Bourbon

M. Champetier de Ribes, ministre des pensions, accompagné d'un certain nombre de députés, est parti pour l'Algérie, assister aux fêtes grandioses qui se préparent, en vue de commémorer dignement les 100 ans de vie française dans ce pays. Dans quelques jours, près de 200 députés vogueront vers cette terre.

C'est le moment que choisit la Chambre française pour aborder la discussion du projet de loi relatif aux assurances sociales, au sujet desquelles une trentaine d'orateurs se sont inscrits et quarante amendements ont été déposés.

Ce coup de Jarnac, comme l'appelle le « Temps » des socialistes et de la Confédération générale du travail menace la France dans sa vie économique, en lui imposant un système insuffisamment préparé et mal étudié.

Le rapport de la commission chargée d'examiner le nouveau projet a été distribué aux députés il n'y a pas deux jours.

D'autre part, la commission des finances de la Chambre doit émettre un avis ;

or cette commission ne s'est pas encore réunie.

L'ignorance la plus complète règne quant au coût des assurances.

Le projet, cependant, touche aux assises mêmes de la fortune nationale. Il fait un sort spécial aux populations des campagnes, bouleverse les organisations de prévoyance que la libre initiative des citoyens a créés, ajoute une masse énorme de cotisations aux impôts que le gouvernement veut alléger et dont le poids est reconnu excessif.

Ces questions, multiples et complexes, les Chambres devraient, en deux semaines les régler.

Et cela au moment des vacances de Pâques, après lesquelles les députés soupirent, et des fêtes du centenaire algérien, auxquelles beaucoup veulent assister. Quelles décisions mûries et réfléchies peuvent, dans ces conditions, sortir des délibérations.

Ce sont ces décisions précipitées que craignent les vrais partisans des assurances, ceux qui les veulent édifiées sur des bases solides, qui ne mettront pas en danger la sécurité économique de la France et les intérêts de tous les travailleurs.

Mais allez faire comprendre cela aux saboteurs de toutes les institutions : les socialistes et la Confédération générale du travail.

L'inquiétude politique en Allemagne

L'évolution vers la droite opérée par le gouvernement allemand s'affirme nettement dans plusieurs mesures prises par le nouveau Cabinet.

L'une de celles-ci concerne le conflit qui avait mis aux prises le Chancelier socialiste Müller, ou plutôt son ministre de l'Intérieur, le socialiste M. Severing et l'Etat de Thuringe, au sujet des mesures prises par le ministre Frick.

On se rappelle que le gouvernement de Berlin avait, suspendu le versement des fonds à la police de Thuringe, ce contre quoi ce pays avait protesté. Le conflit menaçait de s'envenimer, lorsque la chute du cabinet Müller, vint arranger les choses.

M. Wirth, le nouveau ministre de l'Intérieur du Centre catholique, mais siégeant à l'aile gauche de son parti, vient de rapporter la mesure prise par son prédécesseur. L'envoi d'un délégué à Weimar, capitale de la Thuringe, décidé par M. Müller, est maintenu, mais la personne choisie sera remplacée, et se contentera de rendre visite à M. Frick, sans se livrer à un contrôle de la police.

Les autres différents seront soumis au tribunal d'empire.

Ainsi la nationaliste Thuringe reçoit satisfaction, ce qui n'est pas sans inquiéter les social-démocrates.

Un autre fait plus important, et qui donne quelque peu à réfléchir, est la décision prise par le Conseil d'Empire ou Reichsrat, de proposer la construction d'un deuxième cuirassé. M. Brüning, sans vouloir prendre l'initiative de cette mesure, mais aussi sans s'y opposer, fit seulement remarquer que le gouvernement s'en tenait au budget, mais que le Reichsrat n'avait pas à se laisser influencer par l'attitude du Cabinet. C'était une invite à peine voilée.

Les nationaux-allemands, ayant sauvé le gouvernement dans les questions agricole et financière, entendent recevoir la récompense de leur fidélité. Mais sont-ils disposés à la continuer ? certaines paroles du comte Weistamp, chef de l'aile modérée du groupe, en pourraient faire douter, lorsqu'il annonce que son parti, qui n'a pas été appelé à collaborer au gouvernement, restera dans l'opposition, refusant d'accorder sa confiance à MM. Curtius et Wirth, représentants de la politique « d'esclavage ».

De tels propos ne sont pas pour faciliter la tâche de M. Brüning, ni pour tranquilliser les amis d'une Allemagne conservatrice, mais respectueuse des traités.

Que se passe-t-il en Abyssinie ?

Que se passe-t-il en Abyssinie ? Faut-il ajouter foi aux dépêches annonçant des troubles graves dans ce pays, ou à celles affirmant que la tranquillité la plus grande y règne.

Il est, à vrai dire, difficile de se rendre compte de la situation dans un Etat encore à demi civilisé, où la féodalité se concrétise dans une multitude de roite-

lets, les « ras », qui reconnaissent malaisément l'autorité d'un maître.

L'empereur Ménélik, héritier légitime d'une longue dynastie, avait pu maintenir dans le respect les diverses tribus de l'empire.

L'impératrice Zoaditou, qui vient de mourir, avait connu maints déboires et maintes épreuves, avant de pouvoir, grâce à une énergie incroyable et une diplomatie avisée, se croire à l'abri de toute révolution. Elle jouissait d'ailleurs de la sympathie d'un peuple, rude, mais fidèle, et qui tint à reporter sur sa souveraine la vénération dont était entourée son père. Taffari, lui, n'est qu'un usurpateur, qui réussit, à la suite des désordres qui suivirent la mort de Ménélik, à se faire proclamer régent et héritier du trône.

Le successeur légitime au trône est Sidi Yassou, désigné par Ménélik dans son testament, mais en prison depuis de nombreuses années.

Les « ras » d'Ethiopie reconnaissent peut-être l'autorité de l'héritier légitime, mais ne peuvent se résoudre à obéir à l'un de leurs semblables.

Et de nouveau, le bruit circule que l'impératrice, qui, ont annoncé les agences, est morte subitement, aurait été empoisonnée par le trop pressé « ras » Taffari.

Un médecin arménien, qui vécut longtemps à la cour d'Ethiopie, a adressé à la S. d. N. un mémoire, où il accuse formellement Taffari de l'avoir engagé à empoisonner Zoaditou. Le travail qu'il refusa de faire, un autre l'aura vraisemblablement accompli.

Ces graves accusations devraient ouvrir les yeux de la S. d. N. dont l'Ethiopie est membre et provoquer une enquête qui établirait la vérité si triste soit-elle.

A.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les homards des députés

Sous Domitien le Sénat romain délibérait en grande pompe pour savoir à quelle sauce on mangerait un brochet.

Le croirait-on, en plein vingtième siècle, la Chambre anglaise entama une discussion sur la cuisson des homards destinés aux membres du Parlement ?

Les homards destinés au restaurant de la Chambre des communes réservé aux membres du parlement doivent-ils être jetés tout vifs dans le court bouillon ou échapper dorénavant à cette mort odieuse ? C'est la question qu'un député sensible, M. Freeman, travailliste, a pris la peine de poser.

M. Compton, le président de la Commission des cuisines, se leva pour répondre :

— Les homards fournis à la Chambre des communes sont cuits de la façon la plus orthodoxe. Je suis informé que les crustacés sont vivants lorsqu'ils sont jetés dans le récipient. Mais ils sont suffoqués aussitôt par la vapeur et meurent immédiatement.

Mais M. Freeman, suffoquant lui aussi d'indignation, rétorqua :

— Etes-vous sûr que la mort soit instantanée, alors que l'on peut entendre les grognements et les cris du crustacé pendant un temps considérable après son immersion dans l'eau bouillante ?

Il n'en fallut pas davantage pour exciter ironiquement la sensibilité d'un autre député qui demanda au président de prendre des mesures pour interdire la méthode brutale qui consiste à avaler les huîtres vivantes au restaurant de la Chambre des communes.

M. Compton, au milieu d'une tempête de rires, put cependant répondre en repoussant la proposition d'après laquelle

les homards crient de douleur quand ils sont jetés dans l'eau bouillante :

— Comment le pourraient-ils ? Ce que l'honorable M. Freeman a pris pour des cris est, paraît-il, tout simplement le bruit causé par l'air qui s'échappe de la carapace de l'animal...

Cependant, si l'honorable membre de la Chambre des Communes veut proposer un moyen pratique pour humaniser la mort de ces animaux, je serai heureux de le faire adopter.

Un atelier de fausse monnaie dans une prison

Les annales criminelles de l'Angleterre ont enregistré dernièrement un fait peu banal. Un condamné libéré vient de raconter, à sa sortie de prison, comment il a pu fabriquer de faux billets de banque dans sa cellule.

Sa bonne conduite lui avait attiré la sympathie des autorités de la prison, qui lui permirent, pour son occupation quotidienne, de travailler à sa spécialité de graveur. C'est ainsi qu'il se vit confier la confection de toutes les plaques nécessaires aux services de la prison, et même celle du monument aux morts. Son habileté était grande. Un de ses gardiens lui suggéra de fabriquer de faux billets de banque à l'aide des matières que lui-même lui procurerait. Et ainsi, dans sa cellule de condamné transformée en atelier de gravure par les soins de certaines autorités, le prisonnier parvint à fabriquer les clichés nécessaires à la confection de faux billets. Dans l'espace de quelques années, il put en faire plus de 600 d'une livre sterling. Son gardien les écoulait au dehors et réservait à son complice le quart des bénéfices à lui remettre à sa sortie de prison.

Jamais le moindre soupçon ne pesa sur lui. Un jour cependant il eut une alerte désagréable. En rentrant dans sa cellule après un repas, il se trouva nez à nez avec un autre gardien et un autre condamné. Ce dernier lui expliqua qu'ils étaient à la recherche d'un tourne-vis. Il lui confia à quelques jours de là que lors de sa visite il s'était bien rendu compte du genre de travail qui s'y accomplissait, mais qu'il réussit à s'interposer entre le gardien et la table de travail du faux-monnayeur pour éviter que le pot aux roses fût découvert. Depuis ce jour cependant, notre faux-monnayeur fut obligé d'acheter le silence de son co-détenu en lui procurant des bouteilles de whisky par l'entremise du gardien complice.

Un bijoutier parisien assommé par des bandits

Dans la soirée, vers 21 heures, M. Charton, bijoutier, domicilié rue Saint-Roch, à Paris, a été assailli dans sa boutique par deux individus dont l'un lui avait demandé de faire une légère réparation.

Frappé à coups de poing et de pieds et presque assommé, le bijoutier s'affaissa, tandis que les bandits s'emparaient d'un sac renfermant une somme de 10,000 francs.

Des voisins se portèrent au secours de la victime qui, après avoir été pansée dans un hôpital, a pu regagner son domicile.

On recherche les auteurs de cette audacieuse agression.

Mort tragique d'un illustre pionnier de l'air

L'avion du comte de La Vaux, président de l'Association aéronautique internationale, s'est écrasé sur le sol, à Hackensack (New-Jersey).

L'avion est tombé sur un câble électrique d'une puissance de 132,000 volts.

L'avion a pris feu et les quatre victimes ont été carbonisées au point d'être méconnaissables. Le pilote, John Falway, 37 ans, avait servi pendant la guerre dans l'aviation militaire et avait plus de 2000 heures de vol à son actif. On croit qu'en raison du brouillard, il n'a pas aperçu le câble électrique et est tombé sur ce câble en voulant atterrir.

Le « Matin » dit que le comte de La Vaux avait entrepris comme président de la Fédération aéronautique internationale un grand voyage aérien pour rendre visite aux grands aérodromes de l'Amérique du Nord et du Sud. Pendant longtemps, il fut le champion français de l'aérostation ; il fit notamment un voyage de France en Russie. Il avait battu le record du monde de distance en ballon libre.

Le comte de La Vaux fut l'un des premiers à posséder les brevets de pilote aéronaute, de pilote de dirigeable et de pilote d'avion. Il se consacrait depuis quelque temps à la propagande des choses de l'air par des conférences et des voyages transcontinentaux. Il avait succédé au prince Roland Bonaparte comme président de la Fédération internationale.

Tremblement de terre en Grèce

Une forte secousse sismique a été ressentie à Athènes, dans le Péloponèse et dans l'île d'Eubée. L'épicentre se situe entre Metana et Egine.

A Isthmia, devant une église, une colonne s'est écroulée, blessant plusieurs personnes, dont une grièvement.

Le séisme a été également ressenti à Tripolis et Megalopolis. Au Pirée, la secousse a provoqué une panique et plusieurs personnes ont été blessées.

Dans les villages autour de Corinthe, plusieurs maisons se sont écroulées. Les habitants de la ville campent en plein air.

A Egine et à Fanaria, des maisons se sont écroulées. A Metana, le bureau des télégraphes s'est effondré.

A St-Théodore, des pierres sont tombées de la coupole de l'église, blessant trois personnes, dont une grièvement.

Ici, la foudre, là, l'incendie

L'église de Costesci (Roumanie), construite en bois, a été détruite vendredi soir par un incendie, pendant un service divin. Une centaine de personnes, hommes, femmes et enfants, ont péri.

On mande de Macao (Portugal), que la foudre a provoqué une explosion dans une église située à l'île de Taipa. Trentehuit personnes auraient été tuées.

NOUVELLES SUISSES

Les drames du passage à niveau

Le tribunal de district d'Horgen (Appenzell) avait à juger l'accident qui s'est produit au passage à niveau de Rüschiikon, le 1er juin 1928 et au cours duquel le Dr W. Siegfried, vétérinaire à Thalwil fut tué, par l'express de Lucerne, marchant à une très grande vitesse. Le Dr Siegfried, circulant en moto-cyclette, s'était engagé sur le passage à niveau dont les barrières n'avaient pas été baissées, étant donné que les signaux d'alarme n'avaient pas fonctionné. La garde-barrière, n'ayant pas entendu les signaux, n'avait pas barré la route au public. Cette femme, âgée d'une trentaine d'années, avait à répondre de ce chef devant le tribunal. Elle n'était que depuis peu au service de la voie. Il semble que l'on ait négligé de lui donner des instructions précises lors de son engagement. Elle a été condamnée à 150 francs d'amende. Le tribunal a estimé que la faute principale

résidait dans le fait de l'insuffisance de dispositions prévues par les chemins de fer. Depuis lors, les Chemins de fer fédéraux ont élaboré un projet de passage souterrain remplaçant le passage à niveau.

Les lacs suisse en crue

Par suite des pluies torrentielles de ces derniers jours, tous les cours d'eau et les lacs du pays sont en crue. Le lac de Zurich a vu son niveau s'élever sensiblement. Il en est de même du lac de Constance. Quant au lac de Hallwil, il est en forte hausse et ses eaux débordent, en certains endroits. Son niveau est de 80 cm. plus élevé qu'en automne.

La population de Fribourg

La population de Fribourg comptait à fin décembre 22,090 âmes, contre 21,603 à fin 1928, ce qui fait une augmentation de 487 habitants. Il y a 10,356 personnes du sexe fort et 11,734 du sexe faible ; 14,806 célibataires, 6206 mariés, 1041 veufs ou veuves et seulement 37 divorcés ; 19,667 Suisses et 2423 étrangers ; 19,418 catholiques et 2531 protestants, 93 juifs et 48 pratiquants d'autres confessions. La ville de Fribourg compte 4181 ménages, soit une augmentation de 29 sur 1928 (4152).

On a enregistré en 1929 318 naissances, 181 mariages, 242 décès.

La natalité baisse au Tessin

La statistique démographique du Tessin pour 1929 présente les chiffres suivants : naissances 2994, décès 2472, mariages 883. L'excédent des naissances sur les décès est donc de 22 en 1929, cependant qu'il était de 285 en 1928 et de 1288 en 1914.

Le « Popolo e Liberta », qui publie ces chiffres, lance un cri d'alarme et dit que la situation démographique du Tessin est inquiétante d'autant plus qu'elle s'accroît vraisemblablement dans les prochaines années.

LA RÉGION

Une ascension tragi-comique

Hier matin, un jeune Suisse-Allemand, âgé de dix-huit ans, ouvrier jardinier, à Aigle, décidait de faire ses débuts de vaporeur. Il choisit, pour but de cette course, une petite colline, située près d'Aigle, appelée la colline de Plantour, but de promenade des habitants de la localité.

Le jeune homme commença son ascension, mais, arrivé, à quelque quarante ou cinquante mètres de hauteur, il prit sans doute peur et se trouva sur des rochers à pic, sans pouvoir avancer ni reculer. Il cria au secours.

Ses appels furent entendus par un jeune homme d'Ollon qui se rendit à son secours, avec des cordes. De leur côté, quelques sapeurs-pompiers d'Aigle vinrent également l'aider. Les sauveteurs parvinrent à hisser le malheureux, plus mort que vif, sur terre ferme.

Il n'a pas dit quand il comptait entreprendre sa prochaine ascension.

NOUVELLES LOCALES

La petite ville et son tribunal

On nous écrit :

Le cœur de la petite ville bat bien fort. Elle voudrait qu'on lui rendit son tribunal.

Ce serait du prestige qui reviendrait et ce serait aussi un peu plus de vie intellectuelle, d'activité et d'animation.

St-Maurice fut jadis quelque chose comme la capitale du Bas-Valais. On y mon-

tre plusieurs maisons de châtelains, de directeur général des postes. Elle fournit des hommes de valeur dans tous les domaines.

Sans doute, elle n'a pas de Palais de Justice avec des colonnades, demeures de Thémis, mais dans son historique hôtel de ville qui a pour devise : « Je suis chrétienne depuis l'an 58 » il y a de fort convenables salles d'audience.

Il faut d'ailleurs rendre au président du tribunal de St-Maurice-Martigny qu'il vient à St-Maurice rendre les arrêts qui concernent le district et même interroger les témoins.

Quand on a supprimé le tribunal, on a dit : peu d'affaires. C'est possible, mais d'autres districts qui en ont encore moins ont conservé le leur. Je ne veux pas croire qu'il y ait eu là-dessous une question de personnalité et de prestige, car on ne supprimerait pas une institution pour des raisons de ce genre. Les hommes se discutent et même passent, et le prestige, s'il subit des éclipses, revient.

Les plaideurs venaient. Cela donnait tout de même toutes sortes d'occupations à toutes sortes de gens, et c'était une animation dans la petite ville, de la clientèle pour les auberges, les hôtels et les commerçants.

Le paysan se dérangeait pour consulter un avocat, pour s'entendre avec un adversaire et régler le différend qui les divisait ; de là, un déjeuner au restaurant, des conversations dans les cafés, et des achats dans les magasins.

On voit sans trop d'effort les profits divers que donne un tribunal à une petite ville. Puis, il y a une cascade. Après avoir supprimé le tribunal, on a plus ou moins désaffecté la prison au château dont l'origine remonte loin et haut.

Il fut même un temps où des esprits brouillons parlaient de déplacer la brigade de gendarmerie.

Si cette singulière initiative devait être reprise, je veux croire que la commune de St-Maurice saurait faire valoir ses vieux droits et aussi faire des sacrifices. Rapproché de la ville, le poste de gendarmerie rendrait de grands services à la police locale.

Enfin, il est de toute équité que sous une forme ou sans une autre, le tribunal de St-Maurice soit rétabli. Cela va avec les autres institutions, préfecture, collège, etc., qui la parent. On compte sur nos représentants au Grand Conseil où ils ont de l'influence. Et ce sera justice, comme on dira à la salle d'audience de la Maison de Ville retournée à la vie...

L'Assemblée de la Société pour la Protection des animaux

L'Assemblée générale de la Société valaisanne pour la protection des animaux se tiendra le 26 avril à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Paix à Sion avec l'ordre du jour suivant :

Causerie : « Quelques aspects de la question protectrice », par M. Prosper Meyer, de Stadelhofen, homme de lettres, président de la Société protectrice de Genève.

Administration : Rapport présidentiel, discussion et adoption des statuts, élection du président et du comité, adhésion à l'Union romande, divers.

Le lendemain, dimanche 27 avril, à 14 h. 15, aura lieu, également à l'Hôtel de la Paix, l'Assemblée des délégués de l'Union romande des S. P. A. et la réception de la Société valaisanne au sein de ladite Union. Tous les membres sont cordialement invités à cette assemblée.

Conjonctures et conjectures météorologiques

Jusqu'à présent, le ciel est encore légèrement couvert au pied sud des Alpes, mais la température est très douce. De-

33 FEUILLETON du NOUVELLISTE

LE CHAUFFEUR AMATEUR

GRAND ROMAN MODERNE

par

WILLIAMSON

Cette réponse laconique n'était pas pour me rassurer, mais j'ai eu assez de force pour me dominer. Je sentais qu'il ne fallait pas perdre un atome de l'attention de notre chauffeur, ni réclamer de lui autre chose que ce qu'il faisait à cette minute angoissante.

La plaine verte, où vraisemblablement nous serions en sécurité, paraissait encore bien lointaine et bien au-dessous de nous ! Les gens qui y évoluaient paraissaient appartenir au domaine de Lilliput.

Peu à peu pourtant une sécurité me venait à constater que notre descente vertigineuse nous amenait dans des lieux habités. Quelques mules et bientôt un autre cheval apeuré ont croisé notre route, mais cette fois M. Barrymore n'a pas mis pied à terre pour les calmer. Il se battait évi-

demment contre un danger que nous ne soupçonnions pas.

Le paysage parcouru à cette allure de folie était superbe, et il m'aurait, en d'autres circonstances, vivement intéressée, mais je voyais sans voir, je pensais sans penser et les idées se heurtaient dans ma tête comme une foule, sur le quai d'une gare, à l'arrivée d'un train.

Maida parlait derrière moi : je suppose que son intention était de distraire maman.

— Enfin !

Le mot s'est échappé des lèvres serrées de M. Barrymore au moment où nous arrivions en palier. En même temps, l'auto ralentissait soudain son allure et s'arrêtait net. Je comprenais bien que le soupir de soulagement poussé par notre chauffeur n'était pas provoqué par notre arrêt mais bien parce que cet arrêt ne se produisait « que maintenant ». Derrière nous personne n'avait soupçonné le drame.

— La fâcheuse panne Terry ? s'informait sir Ralph.

— Je le crains !

M. Barrymore avait déjà sauté à terre et ouvrait le capot.

— Je suis désolé, dit-il, mais si bonne que soit l'auto, elle a été mise à trop dure épreuve depuis deux jours en traînant une auto deux fois plus lourde qu'elle... et en côte !

— Mais nous sommes en plein désert ! se récria maman. Comment n'avez-vous pas... ?

J'ai senti qu'elle allait être injuste et j'ai rompu mon pacte intime de discrétion.

— Désert ou non, je crois que nous devons une fière reconnaissance à M. Barrymore, maman ! Avec tout autre chauffeur, je crois bien que nous ne serions pas là maintenant...

Et comme M. Barrymore me regardait avec un étonnement marqué, je n'ai pas résisté au plaisir de montrer que j'avais compris ses angoisses « et que j'avais eu le sang-froid de me taire ».

— L'accident a dû arriver tout au commencement de notre descente, ai-je dit, et si vous aviez arrêté quand maman vous l'a demandé, vous n'auriez pas pu remettre en marche, et nous serions encore là-haut suspendus au bord du précipice ?

Maman a frémi d'horreur, mais elle n'est pas devenue plus équitable. Et quand M. Barrymore a dit qu'en effet c'était au sortir

du tunnel qu'il avait constaté que ses freins fonctionnaient mal, elle s'est retournée vers lui avec indignation :

— Alors c'est seulement par la grâce de Dieu que nous ne sommes pas en bouillie au fond de cet affreux ravin !

— Par la grâce de Dieu, sans doute, mais ce miracle-là n'ajoutera pas beaucoup à sa gloire, car il n'y avait pas, en vérité, grand danger. Vous pensez bien, comtesse que j'aurais arrêté n'importe où, à n'importe quel péril ! Mais j'ai cru pouvoir arriver jusqu'ici pour que vous soyez plus près de lieux habités et...

— Et vous avez risqué de nous faire descendre « sans frein » cette dangereuse route ? a interrompu maman hors d'elle-même et ne calculant plus ses paroles. Vous pouvez dire que votre ami est prudent, sir Ralph ! Il vient de nous donner une belle preuve de sa prudence ! En ce qui me concerne, je ne me confierai plus à lui.

Si les petites filles de treize ans ou les jeunes filles de dix-sept ans pouvaient battre leur mère, j'aurais certainement battu la mienne.

— Tante Kate, protesta Maida, oubliant qu'il faut dire seulement « Kitty ».

— Très bien ! madame. Comme il vous plaira...

M. Barrymore n'a pas prononcé cette phrase, mais elle était dans ses yeux, sur ses lèvres et dans toute son attitude, au moment où la douce voix de Maida a jeté son implorant « Tante Kate ».

— Je n'étais pas sans frein ; je n'en avais qu'un fonctionnant bien, a-t-il rectifié avec une courtoisie impeccable. Au surplus, la direction était en parfait état, ce qui était le plus important dans la circonstance. C'est pourquoi j'ai pris la responsabilité de vous amener jusque-là, au lieu de vous laisser là-haut... exposées peut-être à y passer la nuit.

— Je regrette d'avoir parlé, ai-je dit nerveusement ; si maman n'avait rien su...

M. Barrymore a coupé gentiment, mais un peu fièrement mon excuse :

— Ne regrettez rien, miss Beechy ; mon silence pendant la descente était seulement pour ne pas vous alarmer et non parce que je redoutais quoi que ce soit d'autre. Sir Ralph a ramené le calme par une de ces plaisanteries taquines dont il a le secret. Et maman, un peu confuse, je crois, a retrouvé son sourire.

Le traité naval est prêt

L'incendie d'une église occasionne 120 morts

Les anniversaires du Gothard et du Simplon

puis trente-six heures, il n'est pas tombé de pluie sur les stations du sud.

Jusqu'à samedi, le mauvais temps a continué au pied nord des Alpes. Actuellement les pluies sont légères et, dans la Suisse française, elles ont presque complètement cessé.

Samedi matin, il a encore un peu neigé jusqu'à 1200 mètres.

La situation a une tendance marquée à l'amélioration.

A M. Edm. BILLE EXOTISME

On nous prie d'insérer la réponse qui suit :

M. Edmond Bille se fâche tout rouge et monte sur ses grands chevaux parce que j'ai appliqué le qualificatif d'« exotique » au rédacteur de la « Feuille d'Avis du Valais » et il me le reproche véhémentement dans toute une colonne du « Confédéré » ; mais il avoue ingénument en même temps qu'il ne lit pas la prose de M. André Marcel. C'est reconnaître qu'il ignore les motifs pour lesquels j'ai rappelé à ce dernier son origine vaudoise.

M. Bille intervient donc dans une polémique où il n'entend que l'un des interlocuteurs. Or, quand on ne connaît pas les termes d'une attaque, il est fort imprudent et dangereux d'apprécier la teneur de la riposte. On risque fort de se fourvoyer et de tomber dans l'injustice. C'est la mésaventure qui arrive à M. Bille.

La rédaction du « Confédéré » a déjà relevé elle-même la puérite insistante avec laquelle le rédacteur de la « Feuille d'Avis » soulignait mon origine à chaque alinéa de son article. M. Marcel s'efforçant, faute de mieux, de me ridiculiser, par un moyen fort peu spirituel du reste, j'avais bien le droit de le remettre en place sur le terrain choisi par lui.

Si M. Bille avait lu l'article de M. Marcel, il aurait compris que ma réponse ne visait que celui-ci seul et non point les personnalités confédérées auxquelles il fait allusion et que j'ai d'ailleurs en très haute estime.

Je m'étonne au reste que M. Bille qui, à coup sûr, est un homme d'esprit ait pu prendre au tragique une simple boutade provoquée par les impertinences d'un journaliste en mal de copie.

Au surplus si des confédérés ont mené à bien, et tout à leur honneur, de magnifiques entreprises chez nous, il faut reconnaître qu'il est aussi des Valaisans capables de faire quelque chose ; témoin l'exposition de Sierre, brillamment réussie, et à laquelle cependant certain confédéré prédisait le fiasco le plus complet si on ne lui faisait l'honneur de le mettre lui-même à la tête de son organisation.

Il est aussi de par le monde un artiste-peintre qui, dans la plupart des sujets valaisans qu'il brosse, s'ingénie à donner à ses types un masque très peu flatteur, pour ne pas dire plus. Est-ce peut-être par amour de notre canton et de sa race ?

Je ne demande pas à M. Bille s'il connaît ces personnages.

M. Bille proclame bien haut et avec emphase qu'il remplit largement ses devoirs de contribuable en Valais. Je l'en félicite, mais c'est là un privilège qu'il partage avec tous les possédants qui habitent notre canton, valaisans ou non. Il n'y a pas là de quoi se faire un titre de gloire.

Quoi qu'il en soit, M. Bille aurait mieux fait de réserver pour d'autres circonstances ses phrases grandiloquentes et ses traits qu'il croit acérés, mais qui me font à moi l'effet du telum imbelles et sine ictu de Virgile.

Au surplus, M. Bille se fera sans doute un plaisir de reconnaître que même un confédéré est tenu, sinon à de la déférence, du moins à une certaine retenue à l'égard des autorités du canton où il habite et travaille. Or, malheureusement, de cela M. André Marcel est totalement incapable ; il l'a surabondamment prouvé. Serait-ce une raison de plus pour M. Bille de l'abriter sous son aile ?

C. Desfayes.

Chemin de fer du Gornegrat

L'assemblée générale a voté un dividende de 8 % sur le capital-actions unifié il y a deux ans.

Les taureaux et les sujets mâles

La Station cantonale de Zootechnie porte à la connaissance des intéressés que le délai de garde pour les taureaux, verrats, boucs et béliers primés a été réduit de 9

à 7 mois. Les primes seront donc désormais versées si les animaux ont servi à la reproduction pendant 7 mois à partir de la date de concours.

Les éleveurs bénéficient de cette faveur déjà pour les concours de 1929.

Autour d'un canal

On nous écrit :

Un correspondant du « Confédéré » se plaint de l'obstruction du canal Leytron-Fully par les matériaux déversés par la Salentze et il en rejette la faute sur le Chef du Département des Travaux publics.

Je n'ai pas à défendre l'honorable Directeur des Ponts et Chaussées, mais il me semble que c'est tout d'abord aux communes intéressées à s'entendre au sujet du vidage du canal dont il s'agit. M. le correspondant-conseiller devrait savoir qu'il est souvent plus difficile de réaliser l'unité de vues et d'intérêts entre communes que de commander un bataillon de landwehr...

Quant aux lauriers, le correspondant du journal de Martigny devrait s'abstenir d'en parler. S'il existe un magistrat modeste et ne recherchant pas la réclame tapageuse, c'est bien M. le conseiller d'Etat de Cocatrix. Ses œuvres rendent témoignage de son activité et de ses compétences : cela lui suffit.

C'est bien dommage qu'on n'en puisse pas dire autant de certain de ses détracteurs !

Bétail de boucherie

Le marché-concours de bétail gras à Sion a pleinement réussi. Des 152 pièces présentées, les 2/3 ont été vendues, dont 40 hors du canton. Ce contingent a été expédié entre autre à destination des gares d'Aigle, Orbe, Vevey, Satigny (Genève), Lugano et Wyl (St-Gall).

Les prix étaient de Fr. 1.40 à 1.75 pour les génisses, et de Fr. 1.20 à 1.60 pour les vaches, par Kg. de poids vif.

On a primé 83 sujets dont 31 en première classe et 52 en 2me.

En général on a présenté du bétail donnant satisfaction aux acheteurs.

Un marché-concours analogue aura également lieu le 15 mai à Brigue.

Traitement d'été des arbres fruitiers

Le traitement le plus important des arbres fruitiers se fait au printemps, de suite après la floraison (lorsque les 2/3 des pétales sont tombés mais les calices des fleurs encore ouverts). Après la floraison sont à traiter :

Pommiers : Traitement à la bouillie sulfocalcique 2 % et l'arséniate de plomb 2 % contre la carpocapse et la tavelure.

Poiriers : Traitement à la bouillie cuprique ordinaire (bouillie bordelaise à 1 %) et l'arséniate de plomb 2 % contre la tavelure et la cheimatobie.

Cerisiers : Traitement à la bouillie sulfocalcique à 2-5 % ou la bouillie cuprique ordinaire à 1 % contre la rouille (Clasterosporium).

Abricotiers : Les mêmes traitements que pour les pommiers, contre la cheimatobie et le lyda nemoralis.

Pruniers : Les mêmes traitements que pour les pommiers contre la rouille, les chenilles de l'hyponomeute et les vers des prunes.

Les différents moyens de lutte

La Bouillie sulfocalcique : 2 kg. de la Bouillie concentrée dans 100 litres d'eau ; bien brasser.

La bouillie sulfocalcique doit être employée aussi vite que possible après la préparation.

Elle attaque les différents métaux (surtout le cuivre). C'est pourquoi il est nécessaire de bien rincer et nettoyer les pulvérisateurs et bidons après usage. La bouillie sulfocalcique n'est pas un poison pour l'homme ni pour le bétail.

La bouillie cuprique ordinaire (bouillie bordelaise) : la préparation est la même que pour les traitements de la vigne. Bien neutraliser avec la chaux. Employer à 1 %.

L'arséniate de plomb, à 2 % (en commerce dans des boîtes de fer de 2 kg. Il est nécessaire d'agiter la boîte d'arséniate avant de la vider, pour en faire un mélange homogène.

On peut mêler l'arséniate de plomb avec de l'eau ; avec la bouillie sulfocalcique, avec la bouillie bordelaise.

L'arséniate de plomb est un poison violent. On doit prendre toutes les précautions nécessaires en pulvérisant. Les précautions à prendre en utilisant des composés arsénicaux seront publiées par la Station cantonale d'Entomologie appliquée ; elles sont

indiquées sur les boîtes par des étiquettes spéciales.

Ne jamais traiter où il y a des sous-cultures (légumes, fraises prêtes à consommer). Il est préférable de faucher l'herbe avant de la traiter.

La nicotine (jus de tabac) est un poison de contact employé contre les pucerons verts, le puceron lanigère, les cochenilles. Dosage : 1-2 kg. pour 100 litres d'eau ou 100 litres de la bouillie bordelaise ou 100 litres d'une solution de savon noir à 2 %.

Méthode des traitements

Des pompes à pression de 5 à 8 atmosphères sont indispensables. Nous recommandons les systèmes suivants : Système Holder (fabrication allemande) ; système Birchmeier (fabrication suisse) ; système Vermorel (fabrication française ; système Düdingen (fabrication suisse). Le prix des pompes à dos varie en général de Fr. 100.- à 180.-.

Il est de beaucoup préférable que les communes ou des sociétés d'agriculture fassent l'acquisition de ces pompes à pression, pour les mettre contre location à la disposition des petits propriétaires. Il vaut encore mieux que les communes organisent un service de traitement par un personnel expérimenté sous la surveillance des visiteurs d'arbres fruitiers. Les frais sont naturellement supportés par les propriétaires.

Les traitements doivent être exécutés soigneusement et à fond. Les bouillies sulfocalciques, les bouillies bordelaises, ainsi que les solutions d'arséniate de plomb doivent être pulvérisées très finement, de manière que chaque feuille et chaque fruit soient atteints par le liquide. Cette condition est nécessaire pour assurer une protection efficace contre les chenilles et les spores des maladies cryptogamiques.

Les pucerons de toutes sortes sont détruits par l'application de solutions nicotinéées projetées par un jet direct.

Tous les renseignements concernant les traitements des arbres contre les maladies sont obtenus gratuitement auprès de la Station d'Entomologie appliquée de Châteauneuf.

Dr Leuzinger.

BRIGUE. — (Corr.) — La « Brigensis » section des Etudiants-Suisses du collège de Brigue, a reconstitué comme suit son comité pour le semestre d'été 1930.

Président : Léo Müller, Phys. ; vice-président : German Studer, phil. ; secrétaire : Anton Amaeker, rhét. II ; F.-M. Peter Arnold, phil.

SION. — (Corr.) — Samedi saint, à la Cathédrale, Sa Grandeur Mgr Bieler a ordonné prêtres quatre séminaristes : MM. Indermutte Joseph, de Steg ; Seiler Ignace, de Simplon ; J.-B. Maesy, de Vissoie et H. Salamolard, de Veysonnaz.

VIÈGE. — (Corr.) M. Alfred Regamey, chef-suppléant, à Viège, a été nommé employé de gare à Villeneuve.

Le nouvel élu est fils de M. Louis Regamey, qui, le 1er avril dernier après 50 ans de service de la voie a donné sa démission comme chef de gare de Bex.

M. Alfred Regamey compte 28 ans de service, dont 15 en Valais.

C'est à regret que Viège voit partir cet homme sympathique et loyal. Les souhaits l'accompagnent, ainsi que sa famille sur les bords du beau lac Léman.

M. Hermann Tschopp, chef de gare d'Eviroz, a été nommé à sa place chef suppléant à Viège. Nos félicitations.

LES SPORTS

FOOTBALL

Pâques sportives

Nous avons annoncé les manifestations pascales prévues dans notre canton ; nous devons y ajouter le match Renens I-Sierre I, à Sierre.

Pour mémoire, nous redonnons ici la liste complète des rencontres :

Monthey I-Young-Boys Pr.
Martigny I-Jonction I
Sion I-Servette I
Sierre I-Renens I
Viennaz I-Marcilly-Sports I.

Souhaitons que le soleil veuille bien sourire et que nos clubs obtiennent de bons succès.

Met.

Berne I-Viège I

On nous écrit :
Lundi de Pâques, à 14 h. 30, le F.-C. Berne I jouera contre Viège I, en match amical ; le bon renom du club de Ramseyer est un gage de participation nombreux

Notre Service télégraphique et téléphonique

Explosion mortelle

BIÈRE, 19 avril. (Ag.) — M. Pittet, serrurier, 54 ans, était occupé samedi matin devant son feu de forge quand une explosion de produit dont l'enquête cherche à établir la cause. M. Pittet eut tout le côté droit du corps emporté et succomba 30 minutes après l'explosion. On se demande si peut-être, dans le charbon se trouvait un engin explosif ou si M. Pittet ne possédait peut-être pas un obus non explosé.

Le traité naval

LONDRES, 19 avril. (L.) — Le projet de traité naval a été terminé. Son résultat en a été télégraphié aux gouvernements de Washington, Paris, Tokio et Rome. Le traité est un document de plus de 12.000 mots.

On espère que la séance finale pourra avoir lieu mardi.

Le mauvais temps

CHAMBERY, 19 avril. (Havas.) — La neige qui est tombée en abondance entrave la circulation. Tous les hauts cols sont encore impraticables.

LONDRES, 19 avril. (L.) — Le mauvais temps continue à sévir sur l'Angleterre. La journée de hier a été la plus froide Vendredi-Saint que l'on ait connue depuis 10 ans. Aujourd'hui, les conditions atmosphériques sont les mêmes.

CUNEO, 19 avril. (Ag.) — Après une violente tempête, la température a sensiblement baissé. La neige a fait son apparition à Cuneo pendant la nuit. A cause de la tourmente, de nombreuses automobiles n'ont pas réussi à passer le col de Tenda.

FRIBOURG EN BRISGAU, 19 avril. (Ag.) — Durant ces dernières 24 heures la neige a continué à tomber dans la Forêt Noire et il ne faut pas s'attendre pour Pâques à un changement de temps. Dans le nord de la Forêt Noire la couche de neige moyenne est d'un mètre et dans le sud de 60 cm. L'ouragan a causé de gros dégâts aux forêts. De nombreux poteaux télégraphiques ont été renversés et les communications téléphoniques ont subi des perturbations. Des inondations ne sont, par contre, pas à redouter.

LONDRES, 19 avril. (L.) — La neige recouvre la partie sud de l'Angleterre. Elle est tombée ce matin à Londres où la température est plus basse qu'à Noël.

Suisse volé à Milan

MILAN, 19 avril. (Ag.) — Un inconnu a volé le portefeuille contenant de nombreux documents et plusieurs centaines de lires à M. Théodore Kuerin, citoyen Suisse, âgé de 46 ans, résidant à Rappallo et venu à Milan pour visiter la Foire d'échantillons.

Collision

LONDRES, 19 avril. (L.) — Une collision s'est produite entre un autobus et une motocyclette montée par trois jeunes gens. Deux d'entre eux ont été tués le troisième grièvement blessé.

Parc d'artillerie en feu

NIMES, 19 avril. (Havas.) — Un incendie a éclaté hier soir dans le bâtiment du parc d'artillerie.

Les pompiers ont combattu le sinistre pendant toute la nuit. Le bâtiment et 3 mille quintaux de paille et de fourrage ont été détruits.

se du public sportif viégéois et haut-valaisan.

Le deuxième match Savoie-Valais

Nous apprenons que le Comité de l'Association cantonale Valaisanne de Football que préside, avec tant de distinction, M. Victor de Werra, a conclu pour le dimanche 27 avril 1930, un grand match qui mettra aux prises l'équipe cantonale valaisanne et une sélection de la Savoie.

L'an dernier déjà ces équipes se rencontrèrent en un match chaudement disputé, à Thonon ; les Français l'emportèrent difficilement, l'écart n'ayant été que d'un but. Les Valaisans soucieux de leur excel-

L'incendie de l'église

BUCAREST, 19 avril. (Havas.) — 120 personnes ont trouvé la mort dans l'incendie de l'église Costesci et cinq autres ont été grièvement blessées. Dix cadavres n'ont pas encore été identifiés. Le ministre de l'intérieur s'est rendu sur les lieux de la catastrophe.

Le feu a été occasionné, croit-on, par une des bougies que tous les croyants tenaient en main. En quelques minutes l'église, construite il y a cent ans, a été détruite. Les portes qui s'ouvraient en dedans n'ont pu être ouvertes, à cause de la panique. Des scènes atroces se sont produites. Des prêtres tentèrent en vain de calmer la foule qui hurlait, suffoquée par la fumée en entourée de flammes. Trois personnes seulement purent se sauver et appeler du secours. Etant donné que l'église se trouvait en dehors du village, les habitants restés dans ce dernier ne s'aperçurent de rien. Lorsque les pompiers et les équipes de secours arrivèrent, l'église ne formait plus qu'un amas de décombres. Des familles entières ont été carbonisées.

COSTESTI, 19 avril. — On a identifié 110 morts, on croit qu'une dizaine de victimes dont on ne peut établir les noms sont encore sous les décombres. Le feu a détruit l'église en moins d'une heure. La majorité des victimes sont des jeunes gens et des enfants. Aucune famille n'est sans deuil. Le tragique aspect du village est épouvantable. Des scènes de folie se sont produites. Actuellement, les gendarmes empêchent les scènes de désespoir des parents des victimes rassemblées sur le cimetière. Les ministres de l'intérieur et de l'assistance ont organisé sur les lieux les premiers secours. Les victimes seront inhumées dans une tombe commune sur la place même où se trouvait l'église.

Les anniversaires du Gothard et du Simplon

BERNE, 19 avril. (Ag.) — A l'occasion du 50e et du 25e anniversaire de l'inauguration des lignes du Gothard et du Simplon, les chemins de fer fédéraux accorderont aux écoles et autres institutions qui ont droit aux mêmes taxes (colonies de vacances secourues exceptées) une réduction exceptionnelle. Cette réduction consistera en ce sens qu'à partir du 1er mai jusqu'à fin 1932, il ne sera porté en compte, pour les voyages d'école comprenant au moins une fois la traversée du tunnel du Gothard ou de celui du Simplon, que la moitié des taxes prévues par le tarif pour les écoles et cela pour tous les parcours C. F. F. compris dans le billet collectif. L'octroi de cette facilité n'est pas applicable les samedis, les dimanches et les jours de fête générale, le lundi de Pâques et le lundi de Pentecôte, ni pendant les mois de juillet et d'août, c'est-à-dire que les billets collectifs pour lesquels la réduction de taxe en question a été revendiquée, ne peuvent être utilisés ces jours-là, ainsi que pendant les deux mois susmentionnés sur aucun des parcours entrant en considération pour le voyage.

Les entreprises de transport privées participant au tarif pour le transport de sociétés et écoles se rallieront très probablement en majeure partie à cette mesure.

se du public sportif viégéois et haut-valaisan.

lente réputation (ils ont en effet battu les Vaudois l'année dernière) mettront tout en œuvre pour s'assurer l'avantage, ne serait-ce qu'à titre de revanche.

Ce sera donc une partie de toute beauté, qui se disputera sur le terrain du F.-C. Sion, le 27 avril, à 15 heures sous les ordres entendus de M. Henri Calpini.

Que chacun se réserve son après-midi pour venir applaudir et encourager la vaillante équipe valaisanne.

Nous donnerons prochainement la composition des équipes, mais disons dores et déjà que les meilleurs éléments de Savoie et du Valais seront en lutte.

H. de R.





Location de montagnes

L'Administration bourgeoise de Collombey-Muraz met en location, pour les années 1930-1931-1932 et 1933, les montagnes de Dreveniuzaz et de Draversaz réunies. Les offres devront parvenir au bureau communal, à Collombey, pour le 30 avril courant au plus tard. Collombey, le 19 avril 1930. L'Administration.

Sténo-Dactylo

capable, sachant parfaitement l'allemand, est demandé (e) pour entrée au plus tôt par importante Maison de Sion. Débutants (es) ou personnes sans sérieuses références s'abstenir. Offres détaillées avec indication de préférences à Case postale 9289, Sion.

Lisez les journaux. Que d'accidents!

Contre tous les accidents qui vous guettent, contre leurs suites si coûteuses, assurez-vous à la NEUCHATELOISE. Conditions simples, règlements rapides.

LA NEUCHATELOISE

VIE - INCENDIE - VOL - GLACES

AGENT GÉNÉRAL: TH. LONG, BEX-LES-BAINS. Tél. 20.

Pension pr écoliers à Lucerne

Famille privée catholique offre aux élèves excellente pension et vie de famille. Références de 1er ordre. Mme M. Helbling, Löwen-Terrasse 5, Lucerne.

Voilà la belle saison pour les randonnées en

MOTOS & VÉLOS

Vous trouverez les meilleures marques suisses et étrangères telles que Condor - A. J. S. - F. N., etc. Ne prenez aucune décision d'achat, avant de consulter les prix et conditions chez

CLOVIS MEYNET

Tél 91 MONTHEY Tél. 91. Même adr. quelques bonnes occas. Facilités paiement.

Le Thé du Franciscain
du Rév. Père Basile

est toujours le meilleur Dépuratif du printemps. Fr. 1.50 le paquet. En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

Pour avoir un VÉLO de marque

avec GARANTIE et FACILITÉS DE PAYEMENTS, visitez les MAGASINS

BALMA

Place Centrale MARTIGNY Rue des Hôtels Téléphone 2.94

Le plus ancien marchand de cycles du Valais. - Vélos à partir de 130 fr. Vélos enfants à 70 fr.

Représentant des cycles CONDOR et PEUGEOT

Profitez

250 paires du No 32 au No 38

Chaussures montantes pour dames

Fr. 4.-

Chaussures Meynet Monthey

Pommes de terre

pour Semence et Consommation sélectionnées et contrôlées, variétés précoces, mi-précoces et tardives sont offertes par la

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion

Pour vendre ou acheter un COMMERCE ou une PROPRIÉTÉ faites une annonce dans "l'Indicateur des propriétés" de la "Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung" à Zofingue Tirage garanti: 85.600. Clôture des annonces, mercredi soir. Prenez garde à l'adresse exacte.

Grandes Occasions!

2000 CHEMISES pr Messieurs, en oxford rayé très solides, valeur fr. 7.50 réduit fr. 4.90. 1000 DRAPS DE LIT en coton double fil blanc très solides, ourlés à jour, 170/240, valeur fr. 9.-, réduit fr. 6.75. 1000 PAQUETS RECLAME, total 20 mètres coupons depuis 1.50 à 3 mètres assortis en tabliers, chemiserie, blouses, etc., valeur fr. 35.-, réduit à fr. 21.-. 1000 COUPONS à 3.20 m. drap buxkin, 140 cm. pour Messieurs, très solide, en gris, brun gris rayé et petits carreaux, valeur fr. 7.50 réduit à 5.90 le m. Whipcord, nouveauté, fantaisie pure laine, valeur fr. 24.- par m. réduit à 16.50. 1000 COUPONS à 3.50 m. popeline mercerisée soyeuse, dessins nouveauté rayés pr jolie chemise pour homme, valeur fr. 3.50 p. m. réduit à 1.90 p. m. 1000 COUPONS POPELINE LAINE UNIE de 3.50 m. teintes noire, bleue, grise, brune, bois rose, etc., valeur fr. 6.- p. m. réduit à 3.75. Nous disposons toujours de très grandes quantités de tissus chemiserie, tabliers, blouses. Articles literie, cuisine, couvertures, etc. Nous envoyons les échantillons gratis. Grande maison de tissus BIANCHETTI Frères, Locarno.

Appareils photographiques

pour débutants à 10, 20, 30, 50 fr. Chaque appareil est garanti

Schnell

Place St-François 6 Lausanne

English spoken Man spricht deutsch

Nous sommes acheteurs de toute quantité de

tartre brut

aux prix du jour.

INDUSTRIE CHIMIQUE MONTHEY

A vendre ou à louer

deux prés

sis en Chevalay, mayens de Leytron attenants à la route mayens Leytron-Chamoson. S'adresser au Café de la Place, Saillon.

jolie laie

portante de la 1ère nichée pour le 14 mai. S'adresser à Mce Planche, Neyres s/Monthey.

VINS

Bon assortiment

Rouge à partir de fr. 70 - Blanc à partir de fr. 75.- l'hectolitre. Livraison en fûts dep. 50 lit. Service par camion à domicile ou gare CFF. Prix spéc. aux revendeurs selon quantité.

Maison de confiance A. ROSSA, Vins MARTIGNY

Propriété à vendre

ou à louer, en bloc ou en parcelles à St-Maurice maison d'habitation avec grange-écurie et environ 15.000 m2 de bon terrain situé au Mauvoisin et Bois-Noir. Situation très intéressante avec petit capital. S'adresser au Nouvelliste sous H. S. 290.

JEUNE FILLE

présentant bien, connaissant très bien la cuisine et la tenue d'un ménage et devant servir au dancing le dimanche, est demandée de suite. Offres sous C. 615 St. aux Annonces Suisses, Sion.

8 ruches

peuplées. S'adresser à Mme Fumeaux, Collonges.

A vendre bon foin

et regain, chez Jean-Louis Patallaz, St-Pierre-de-Clages.

Petit café

à reprendre, à la montagne. Situation très avantageuse. Affaire d'avenir. S'adresser sous P. 1901 S. Publicitas, Sion.

FOIN

A vendre env. 40.000 kg. de montagne et flat aux prix du jour. S'adr. Pitteloud, Le Chalet, Les Agettes s/Sion.

Fiat 509 A

A vendre, état de neuf, à très bas prix. S'adresser à G. Broccard, notaire, Martigny

On demande un bon DOMESTIQUE

connaissant les chevaux. S'adresser au Nouvelliste sous M. C. 291.

On demande jeune fille

présentant bien, propre, active, sérieuse, pour servir au café, de préférence fille de campagne, âge 17-18 ans. S'adresser au Nouvelliste sous A. N. 289.

Le petit déjeuner est la base de toute la journée.

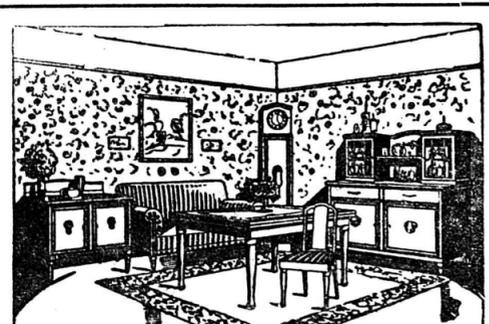
On ne prête pas encore assez d'attention au petit déjeuner. Bien des gens se contentent d'avaler rapidement le matin une tasse de café et un petit pain et croient ainsi avoir jeté une base pour toute une journée de travail. Il y a même des gens qui ont prôné ce non-sens. Mais depuis longtemps déjà, l'expérience et la science ont réfuté cette théorie absolument fautive. L'expérience a prouvé qu'en négligeant le premier déjeuner, on s'expose à l'épuisement nerveux. Noorden, dans son premier déjeuner plus copieux. La viande, le poisson, le lard, les œufs, les céréales, les fruits, dit-il, sont des aliments tout indiqués. Il préconise en somme la coutume anglaise.

Mais lequel d'entre nous a le temps de préparer un pareil repas et surtout de le savourer tranquillement?

ici l'Ovomaltine comble une grosse lacune. Deux à trois cuillerées d'Ovomaltine dans une tasse de lait augmentent de 60% la valeur nutritive du lait. De tous les aliments liquides, l'Ovomaltine est le plus riche. Elle contient tous les groupes alimentaires, elle est aisément digestible et d'un saveur agréable. Comparé au premier repas anglais, le petit déjeuner à l'Ovomaltine est peu coûteux et sa préparation est étonnamment simple. Une tasse d'Ovomaltine constitue une excellente base pour toute une journée de travail, elle maintient l'élasticité pendant la matinée et semble abréger le long intervalle jusqu'au repas de midi.

Une tasse d'OVOMALTINE aide à venir à bout sans fatigue du travail de la journée.

En vente partout en boîtes de frs. 2.25 et frs. 4.25. Dr. A. WANDER S. A., BERNE



LA FABRIQUE DE MEUBLES Ad. ITEN - SION

Téléph. 125 est reconnue pour sa bonne fabrication

Nouvelle baisse sur la chaussure !!!

Souliers pour hommes, sport, doublé peau	21.90
» » » et sans doublure	19.90
» » » dimanche, doublé peau	17.90
» » » toile	15.90
» » » de travail, ferré	15.90
» empeigne, ferré, 1re qualité	20.90
» dame, doublé peau	18.90
» » toile	17.90
» » sport, noir	18.90
» » jaune	19.90

Souliers d'enfants à tous prix, Snowboots pr dames, noir et couleur, fin de saison 10.-

Magasin de chaussures FRANK

Rue du Rhône SION

AUTO - CAMION - DEMENAGEMENTS

Téléphone 66 Garage Goëgel, St-Maurice

Une bonne pendule dirige l'activité de la maison.

Henri Moret, Martigny

vous montrera ce qui se fait de mieux en régulateurs, pendules, réveils, etc.

Abonnez-vous au "NOUVELLISTE"

Aux Villes Suisses Vevey Trachael Frères

Varices ouvertes

Dartres, Eczémas, Coupures, Démangeaisons. Crevasses, Eruptions de la peau, Brûlures, etc. Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le célèbre

BAUME DU PÈLERIN

Boîte fr. 1.-, Pot fr. 2.25. Toutes pharmacies et pharmacie PETITAT, Yverdon

Négligence

Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les

COFFRES-FORTS

et cassettes incombustibles de la maison François Tauxe, fabricant de coffres-forts, à Malley, Lausanne.

TIMBRES CAOUTCHOUC

sont fournis rapidement aux meilleures conditions

IMPRIMERIE RHODANIQUE, ST-MAURICE

... pour un taxi

téléphonez au No

Jean Probst, St-Maurice

